



Ref : CA2018/39

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 04 MAI 2018
SIÉGEANT EN FORMATION RESTREINTE AUX ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

DÉLIBÉRATION RELATIVE A L'ATTRIBUTION DU TITRE DE DOCTEUR HONORIS CAUSA

➡ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, réuni en formation restreinte aux enseignants-chercheurs en sa séance du **04 mai 2018** réuni sous la présidence de Madame Hélène **VELASCO-GRACIET**,

*Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-1, L.712-2, L.712-3, D.612-37 à D.612-41,
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

➤ *Après en avoir délibéré,*

➡ **DÉCIDE d'approuver à l'unanimité la délivrance du titre de docteur honoris causa à l'endroit de M. le Professeur Richard Dyer, professeur au département d'études cinématographiques du King's College de Londres.**

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 04 mai 2018.

Nombre de membres présents	11
Nombre de membres représentés	6
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	17
Nombre de votes pour	17
Nombre de votes contre	0

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 22/05/2018

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le 22/05/2018